

L'écho des rives du Grozon

Octobre 2024, n°19

Bulletin Municipal de la commune de Saint-Barthélemy-Grozon

Edito : L'Adieu à Auguste DEBEAUX



Temps de recueillement et d'hommage, ce mardi 1er octobre, pour ce dernier adieu à celui qui fut maire de notre commune pendant 36 ans, de 1959 à 1995, mais aussi un homme actif dans de nombreuses associations et un père attentionné.

Ses engagements multiples ont été rappelés lors de cette cérémonie, temps fort pour évoquer combien cet homme a eu un rôle déterminant dans de nombreux registres.

Le registre de la mairie, d'abord : « Il avait l'amour de son village chevillé au corps... je garde de lui le souvenir d'un homme à l'écoute, ouvert, et d'une humeur toujours égale... sa porte était toujours ouverte pour la discussion ». C'est ainsi que l'a présenté Alfred VEY, son successeur, qui a résumé les principales décisions prises au cours de ses 6 mandats successifs, qui ont transformé fondamentalement la commune : « les réseaux de base, comme l'électrification des hameaux, l'alimentation en eau du Rhône, le goudronnage de nombreuses voies communales, la création de plusieurs quartiers avec les premiers lotissements. Le village de Saint-Barthélemy s'est ainsi structuré autour de la route Valence-Le Puy, avec la volonté de créer une place, de construire des logements sociaux. Il y eut également la nouvelle école de Grozon, la création du terrain de foot et le foyer

des jeunes, répondant aux aspirations d'une génération nouvelle. Et, pour finir, le referendum, qui a permis de changer le nom de la commune, en y insérant Grozon, toujours à la recherche d'un subtil équilibre entre nos deux clochers. »

Le registre associatif ensuite : après avoir laissé la mairie, il fut, pendant 20 ans, le très actif président du Club des Aînés, qu'il créa en 1970 : structure importante pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et faciliter les liens amicaux. Puis, sa présence indéfectible à l'Association « Joie et Amitié », que nous a rappelée son président, Michel REDON, dans son hommage vibrant des valeurs humaines d'Auguste DEBEAUX : « Il s'est investi dans cette association, dès sa création en 1984, en tant que maire, mais aussi en tant que père, avec son souci du futur pour ses enfants ... cet homme fort, parfois fragile, mais toujours présent et concerné. Avec Paulette, ils aimaient se retrouver avec d'autres parents pour puiser de l'énergie. Il était présent en février dernier lors de notre visite à l'EHPAD aux côtés de Chantal. Nous gardons cela avec émotion. Il avait enfin besoin de repos, qu'il aille en paix ».

Le registre de sa vie professionnelle enfin, son métier d'artisan charpentier, dont le savoir-faire est encore dans la mémoire de nombreux Barthézonais qui vivent sous un toit posé par « Gustou », son petit nom largement utilisé par les anciens. Nous pensons souvent à lui, en passant devant son atelier, au cœur du vieux village, où rien a bougé depuis l'arrêt de son activité professionnelle, en 1985.

Auguste DEBEAUX nous a quittés, et c'est avec beaucoup de reconnaissance que nous avons voulu honorer sa mémoire et rappeler combien notre environnement communal a été modelé par des décisions prises lors de sa présence active, humaine et chaleureuse.

Jean Paul DECULTY, Maire

Le réseau d'eau potable, un souci permanent

Si l'Echo des Rives du Grozon évoque régulièrement ce sujet, c'est qu'il est au cœur des préoccupations presque quotidiennes de la mairie.

Il y a tout d'abord la qualité de l'eau : si celle du réseau de «l'eau du Rhône», qui dessert la rive droite du Grozon, est suivie par «Veolia», concessionnaire du réseau, celle des diverses sources de la commune (rive gauche du Grozon) est de compétence communale. Des analyses sont faites très régulièrement par l'ARS (Agence Régionale de Santé) environ 2 fois par mois. En fonction des résultats, l'ARS demande éventuellement un appoint de javel, ainsi que procéder au nettoyage des installations (réservoir, captage, purge des conduites, etc....), ce qui n'est pas facile, pour assurer la potabilité de l'eau. Ceci vous explique la variabilité du goût de l'eau de vos robinets.

La potabilité de l'eau peut être affectée par la qualité des sols qui filtrent l'eau de pluie avant qu'elle ne devienne eau de source d'où l'importance des périmètres de protection. C'est pour cette raison que des DUP (Déclaration d'Utilité Publique) seront prises après les études de sols qui ont été menées cette dernière année, et après l'Enquête publique qui vient de se terminer, où chacun, notamment les propriétaires des terrains concernés, ont pu exprimer leur accord ou désaccord par rapport aux périmètres définis. Nous sommes en attente des conclusions du Commissaire Enquêteur.

Il y a ensuite la qualité du réseau proprement dit : un réseau de plus de 50 ans, souvent usé, qu'il faut réparer, toujours dans l'urgence, quand des fuites apparaissent. Imaginer une reconstruction complète du réseau (comme cela vient de se faire dans la traversée de Grozon) représente un budget colossal, avec ses 38km de tuyaux... Il faut donc se préparer à continuer les réparations au fur et à mesure des urgences. Ces travaux ne sont pas gratuits et c'est en pensant aux besoins futurs que le Conseil Municipal a voté une augmentation de 20 centimes du prix du m3 d'eau, soit 1,90 € HT ou 2 € TTC le m3. Ce prix reste raisonnable, comparé au prix moyen de 2,38 € TTC le m3 en Ardèche. Si l'on compte une moyenne de 100 m3 par an par famille, cela se traduit par une augmentation de l'ordre de 20€ sur la facture annuelle.

Gérer le réseau et s'assurer de la qualité de l'eau qui arrive dans vos maisons, est un vrai métier. Or c'est aux élus et aux employés municipaux qu'incombe sa prise en charge. N'y a-t-il pas là un risque de faire de «l'à peu près» ? La formation des employés qui gèrent l'eau ne se fait que «sur le tas» alors que la sécurité sanitaire de la population est en jeu ? Ce questionnement a poussé l'Etat à décider de rendre la compétence intercommunale obligatoire, afin de professionnaliser davantage le service. La mutation devrait se faire le 1er janvier 2026. Ce n'est pas sans poser de problème pour l'application de cette loi. La Communauté de Communes du Pays de Lamastre a donc lancé une étude pour mettre en œuvre cet important changement.

Il était décidé que le transfert de compétence aux intercommunalités devait avoir lieu au plus tard en 2026...
Le premier ministre vient d'annoncer que ce ne serait plus une obligation...à suivre....



Le recensement de la population, organisée par l'INSEE, aura lieu entre mi-janvier et mi-février 2025 pour la commune de Saint-Barthélemy-Grozon

Le recensement se fait de façon exhaustive : tous les logements et toutes les personnes doivent être répertoriés. **Les résultats sont importants pour définir la population officielle, ce qui détermine les dotations de l'Etat au budget communal.**

L'intérêt est également de mieux comprendre l'évolution démographique et d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Votre participation est essentielle.

Normalement, toute «adresse» recevra dans sa boîte aux lettres une note indiquant comment répondre au questionnaire par internet : c'est la grande nouveauté de l'enquête 2025. Ainsi, toutes les réponses qui arriveront directement à l'INSEE ne passeront pas par un contact avec l'agent recenseur.

Une personne dédiée à ce travail d'agent recenseur contactera les personnes qui n'auront pas répondu par internet. Le recensement est totalement confidentiel, toutes les informations seront analysées de façon anonyme.

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, va rentrer dans sa phase d'études. Pourquoi la commune a-t-elle décidé de se doter d'un PLU ?

Vous savez déjà qu'il est bien difficile d'obtenir des permis de construire dans la commune. Les demandes sont instruites par les services de l'Etat (la DDT, Direction Départementale des territoires, qui est le garant du respect des lois et règlements nationaux).

Lorsqu'une commune n'a pas de règlement spécifique, on considère qu'elle n'a pas réfléchi à ses besoins et à son développement futur ; on lui applique alors le « Règlement National d'Urbanisme » (RNU), ensemble de règles très restrictives, faites essentiellement dans un esprit de protection.

Même si, dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), réalisé à l'échelle de 3 intercommunalités (Privas, le Chatelard, Lamastre), plusieurs périmètres ont été retenus pour un développement futur, ceux-ci sortent de l'application stricte du RNU et il est donc impossible actuellement de construire sur toutes ces zones.

La Commune se doit donc d'établir un « Plan Local d'Urbanisme » (PLU), dossier qui définira, après étude, réflexion, vote du Conseil Municipal et accord de l'Administration, les zones constructibles et les règles esthétiques, environnementales ou économiques à respecter.

Nous sommes obligés de passer par cette étape de réflexion avant d'aboutir à un document définissant les droits à construire de façon plus fine et plus adaptée à notre commune que le seul RNU.

Après appel d'offres, le bureau spécialisé BEAUR, basé à Romans, a été retenu. Une demande de subvention pour cette étude a été déposée, car le budget est de l'ordre de 40 000€, somme à laquelle il faut ajouter une étude d'impact environnemental de l'ordre de 15 000€.

Vous serez régulièrement tenus au courant de l'avancée de ce travail, qui comporte une phase communication, réunions publiques et concertation.

Tout cela est long à lancer et sera long dans sa réalisation : il faudra compter au minimum 2 ans. Ce mandat ne permettra pas d'arriver à son aboutissement. Il faudra donc maintenir une « continuité » dans la réflexion entre l'équipe municipale actuelle et la suivante.

Le déploiement de la fibre sur Saint-Barthélemy-Grozon

Le déploiement de la fibre sur Saint-Barthélemy-Grozon

Les étapes du processus

Dans un premier temps, à compter du 15 octobre 2024, la fibre optique sera disponible commercialement sur notre commune pour environ 60% des foyers : ceux dits [éligibles](#), pour lesquels un «Point de Branchement Optique» ou «PBO», desservant une à plusieurs maisons proches, a pu être installé, sur ou à proximité des habitations.

Dans un second temps, environ 20% des foyers supplémentaires seront raccordés d'ici la fin du 1er trimestre 2025. Il s'agit en général d'habitations distantes des centres-villages, dont la desserte nécessite de poser la fibre optique sur des poteaux existants ou sur de nouveaux poteaux. Ceci nécessite des autorisations ou servitudes de passage qui sont en cours de finalisation. Ceci décale de 3 à 4 mois la mise en place des câbles et des PBO.

Les derniers 20% des habitations, éloignées des centres-villages de Grozon et de Saint-Barthélemy, ne pourront être desservies à l'échéance 2025, leur raccordement étant « complexe » (nécessitant par exemple la mise en place d'un nouveau cheminement sur poteaux à travers bois) et dépassant les possibilités de financements mises en place par ADN. ADN recherche actuellement des financements complémentaires pour réaliser la desserte de ces foyers. Leur équipement en très haut débit pourrait, à titre provisoire ou définitif, être établi par satellite ou via la 4G.

Votre éligibilité à la fibre

Pour savoir si vous êtes éligibles ou en zone de raccordement complexe, et à quelle échéance votre branchement sera disponible, vous pouvez, avant même le 15 octobre 2024, tester votre adresse sur [A quand la fibre chez moi ?](#)

- Le raccordement est possible, alors à vous de jouer ! Comparez les offres des opérateurs disponibles, contactez celui de votre choix et abonnez-vous.
- Le raccordement est à venir car les travaux sont toujours en cours : un peu de patience ! Inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité pour être informé par mail lorsque le raccordement sera possible.
- Le raccordement est impossible car ADN n'a pas trouvé votre adresse dans la base de données d'adressage qui lui a été communiquée. Pas d'inquiétude ! Remplissez le formulaire à votre disposition sur le site d'ADN en joignant un certificat d'adressage (à demander à la Mairie).

Comment obtenir votre raccordement ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement ou local d'activité. Une fois votre éligibilité confirmée, vous pouvez contacter l'un des 7 Fournisseurs d'Accès Internet Grand Public suivants : Bouygues Telecom, Free, NordNet, Orange, Ozone, Rézine et SFR.

[Liens vers les sites web des Opérateurs Grand Public disponibles.](#)

Sachez que certains de ces opérateurs, Orange et SFR ont déjà entamé le démarchage auprès d'habitants de notre commune. Vous pouvez les recevoir s'ils vous contactent. Mais vous êtes entièrement libres de votre choix de Fournisseur d'Accès Internet.

Une fois ce choix effectué et le contrat signé, une dernière section de fibre sera alors câblée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche jusqu'à l'intérieur de votre logement. Ce raccordement final, aérien (ou – plus rarement -- souterrain), sera réalisé soit par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, soit par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) que vous aurez choisi.

Pour en savoir plus sur les modalités de raccordement, visionnez la vidéo « La fibre est là ! » : <https://www.youtube.com/watch?v=vE-QzjlehC2E>

Et consultez les fichiers suivants: [Adn plaquette la fibre est la](#) (737.77 Ko), [Fibre ouverture commerciale 15 oct 24](#) (128.11 Ko).

En cas de difficultés ou de questions, vous pouvez joindre la Mairie ou écrire à [Yves Komorn](#), (06 43 64 38 47) qui assiste la Mairie sur ce sujet Fibre.

Les travaux Point final sur les travaux de la traversée de Grozon



Après la réfection du réseau d'eau, l'aménagement de la voirie, des trottoirs, des places de stationnement (sur la Place de la Fontaine et en sortie de village) ont pu être réalisés entre la fin du printemps et le début de l'automne, avec cette touche "peinture" qui marque le point final.

L'objectif "sécurisation de la traversée du village", dont vous avez pu suivre l'avancée, depuis quelques années, de la réflexion à la réalisation, est maintenant arrivé à son terme. Le Conseil Municipal espère ainsi avoir répondu à l'attente exprimée de rendre moins dangereuse la vie du "piéton à Grozon".

Réparation du mur du cimetière de Grozon

Des travaux inattendus ont dû être déclenchés dans l'urgence, le mur s'étant partiellement effondré. Sans réparation rapide, l'effondrement risquait de s'élargir et de laisser un mur béant le long de la route départementale.

L'entreprise Beuffre a été mandatée pour le réparer.

Une dépense imprévue de 20 000 €, qui n'était évidemment pas budgétée et pour laquelle aucune subvention n'était mobilisable.



Un équipement attendu depuis longtemps : deux arrêts de bus flambants neufs pour protéger les jeunes usagers du "ramassage scolaire"

Voilà plusieurs années que la Région avait annoncé le don de ces abris-bus, à poser sur des dalles réalisées par la mairie. Ces travaux ont été faits par le personnel communal. Il aura fallu quelques discussions avec les chauffeurs, habitués à s'arrêter à un endroit donné, pour qu'ils prennent en compte le changement des points d'arrêt. Les nouvelles habitudes sont maintenant prises.



Les derniers travaux d'amélioration du confort du Temple de Grozon : une mezzanine rénovée et réutilisable

Depuis des années, la mezzanine du temple était condamnée, le plancher ayant quelques désordres qui pouvaient être dangereux. Une équipe de bénévoles a posé un matériau solide et consolidé la rambarde, ce qui permettra de réoccuper cet espace, abandonné à la poussière.

Les occasions d'avoir besoin d'une trentaine de places supplémentaires ne sont pas nombreuses, mais dès le 3 novembre, nous espérons que le concert donné par deux chorales régionales (Le "Petit Chœur Ardéchois" et le "Chœur d'Hommes des Boutières"), avec une quarantaine de chanteurs, attirera un public nombreux et que ce nouvel espace permettra un accueil élargi.

Matras dans tous ses états...

Cabaret-Jazz, puis salle de théâtre, ces dernières semaines ont offert des temps forts que seule la mise à disposition de la salle de Matras a permis. Environ 80 participants au concert de jazz donné le 28 septembre par le groupe Be-Bop Revival Band (lié au hameau de Porte), et quelques jours plus tard, autant de public pour applaudir la pièce de théâtre «Cric, Crac et Croque», écrite par Jean Louis Laye, un ancien habitant de la commune, jouée par la troupe « Les Têtes à Claques » d'Alboussière, sans oublier les cours de gym, de pilâtes, de body tonic ou de relaxation, autant dire que la saison socio-culturelle a bien commencé.

Entre mairie et associations, les initiatives sont nombreuses et participent à la vie locale.

Pour une commune de 500 habitants, nous pouvons être heureux de toute cette énergie qui favorise le « vivre ensemble », ce qui exprime ou résume ce qu'on peut attendre de toute communauté.



Les nouvelles de l'été

Le 13 juin : L'Ardéchoise 2024 : Encore un très bon cru pour Saint-Barthélemy-Grozon, qui a obtenu le 1er prix (ex aequo avec Colombier-le-Jeune et Saint-Julien-d'Intres).

Ce Trophée des Légendes de L'Ardéchoise, a été remis à la commune, via Amusat é Boujate qui est, depuis 5 ans, la grande organisatrice de cette opération. Des mois de travail, des idées originales de décor et de déguisement, un ravitaillement exceptionnel. Nous pouvons être fiers de cette reconnaissance, et remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à la réputation de Saint-Barthélemy-Grozon : 2500 heures de bénévolat ont été recensées ! Ils ont été environ 80 à donner de leur temps, le jour même du passage des 2500 cyclistes, et pour certains, de très nombreuses heures, tout au long des premiers mois de l'année.



Le 15 juin : la Fête du Village, organisée par le Comité des Fêtes, suivie le lendemain par la Fête de l'École, ont réuni un bon public cette année.

Enfants, parents, jeunes, joueurs de pétanque... chacun a pu trouver son créneau et le plaisir de retrouver amis et connaissances. Et le Pré Neuf a rempli à merveille son rôle d'aire de jeu et d'activités diverses.

Une fête qui signifie l'été, l'arrivée des vacances. Un moment bien agréable. Le Comité des Fêtes est maintenant en ordre de marche, nous dit son président, chacun sachant ce qu'il a à faire.

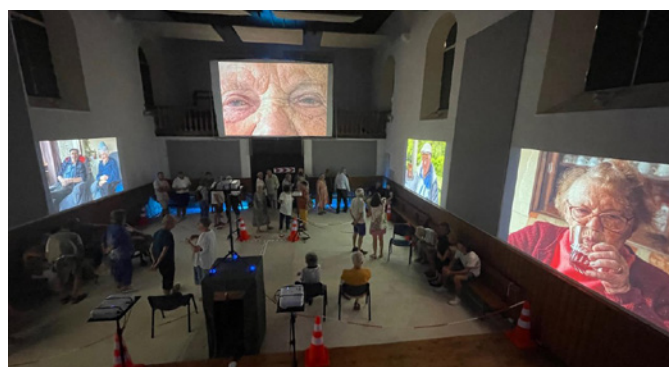


En juillet et août, deux expositions au Temple vous ont accueillis en nombre : « La Mémoire de nos Hameaux » et « Les Anciens »

Environ 350 visiteurs à chacune de ces expositions, qui ont apprécié de découvrir ou de voir des documents sur des lieux et des familles connues, seconde édition de « La Mémoire de nos Hameaux », dont la troisième est prévue pour 2025.

Autre ambiance, avec les projections des « Anciens », mis en espace avec le savoir-faire de Georges Philippe DANAN: que d'émotions et de bonheur exprimés après avoir vu tous ces visages et leurs expressions, accompagnés des voix et des souvenirs. La conversion du Temple en espace de projection (merci aux bénévoles qui l'ont réalisée) fut une véritable réussite.

Un autre programme sur « Les Anciens » est en réflexion pour l'année prochaine.



Interview de Nathalie MERLE, « MA'M », après une première saison estivale

Un nouveau commerce, une nouvelle animation pour Grozon, et l'ensemble de la commune. Un rodage très actif, qui promet des améliorations tant dans l'organisation matérielle et esthétique que dans l'offre des produits et services, comme vous le verrez dans l'interview ci-dessous. Nous lui souhaitons succès et intégration, à l'image du dynamisme mis en œuvre.

"Nous sommes contents de cette première saison. Sauf quand il pleut, la Guinguette a été bien fréquentée. Les soirées musicales ont apporté de la vie et le voisinage ne s'est pas plaint. Des fidèles ont pris leurs habitudes. A l'automne, c'est un peu moins fréquenté. Le soir, nous ne sommes ouverts que sur réservation, mais finalement il y a assez souvent du monde.

La vente des produits locaux : il est parfois un peu difficile de se faire livrer, mais j'ai l'intention d'améliorer la présentation, avec une sorte de cabane dédiée à ces produits...

Nous comptons bien continuer les animations, avec un repas spécial pour «Halloween », une dégustation d 'huîtres avec Simon JULIEN, un « Marché de Noël » et une vente de bûches pour la fin de l'année.

Je vais aussi exposer pendant la Foire au Boudin, pour me faire connaître et nous allons élargir l'offre en faisant des pizzas, ce qui nous est souvent demandé : je vais suivre une formation pour cela en novembre.

J'ai effectivement 3 métiers, puisque je tiens la Guinguette, aidée par Régis, mais j'ai aussi mon activité de coiffure : je fais encore des demi-journées à Empurany, Cheminas, Arcens, et Belsentes, avec mon camion, mais je compte ouvrir un vrai salon, au-dessous de la Guinguette, dès novembre. (c'était le local de l'ancien four du boulanger)."

Pour prendre rendez-vous : 06 50 71 90 49



Saint-Barthélemy Grozon a été fort remarquée au salon du Sommet de l'Élevage 2024 qui s'est tenu près de Clermond-Ferrand, du 1er au 4 octobre.

Il s'agit du plus grand salon européen, considéré comme le «Mondial de l'élevage durable», le plus grand rassemblement consacré aux métiers de l'élevage et de l'agriculture. Il attire environ 120 000 visiteurs, venus d'une centaine de pays... la présence de 2000 animaux d'exception, de 70 races, l'organisation d'une centaine de conférences, plus de 1600 exposants... et des concours...

Livia, la jument de Valentin GUBIEN a été retenue pour participer au prestigieux concours national de la race «Trait comtoise».

"On a parlé du village de Saint Barthélemy-Grozon jusque dans le Puy de Dôme cette semaine grâce à ma participation à ce concours.

C'est un concours de beauté, les animaux sont passés à la douche et «tressés», un peu comme Miss France. Les animaux sont au préalable entraînés à se présenter et à garder une certaine position d'immobilité devant le jury afin que celui-ci puisse «pointer» c'est à dire attribuer une note grâce à une grille définie par un standard de la race. Il y avait 9 pouliches dans la section de Livia. Elle s'est classée 3ème !!!! On a fait un podium !! Une très belle place pour un tel niveau !"



**Agenda. (Il peut y avoir des dates qui ne nous sont pas parvenues...
des Brévos seront envoyés en cas de rappel nécessaire)**

Quand	Quoi	Où
Du 14 au 20 octobre	Comme chaque année, «Opération Brioches au profit de l'ADAPEI » : action nationale relayée par les structures départementales au profit des enfants inadaptés.	Catherine Balthazard et quelques bénévoles passeront chez vous pour vendre des brioches (6€)
19 et 26 octobre De 14h30 à 16h30	Atelier Loisirs créatifs (Amusaté é Boujaté)	Salle des associations Grozon
2 novembre 9h30 à 11h30	Randonnée à la découverte des gourmandises offertes par la nature pendant cette période de l'année. sous la houlette de Bruno Dély (Amusaté et Boujaté)	rdv place de la mairie
2 novembre 10h-13h	L'automnal Gourmand : dégustation d'huîtres, vins et produits locaux (Mairie)	Place de la mairie
3 novembre 16h	Concert des chorales «Chœur d'hommes des Boutières» et «Le petit chœur ardéchois». (Club L'Eglantier)	Temple de Grozon
10 novembre 14h-20h	Concours de Belote primé (Club L'Eglantier)	Matras
16 novembre De 7h à 19h	Foire au Boudin (Comité des Fêtes)	Place de la mairie, Ecole.
Courant novembre un vendredi soir (date à confirmer)	Soirée œnologie avec une dégustation de fromages (Amusaté é Boujaté)	Salle des associations Grozon
22 et 29 novembre 23 et 30 novembre journées entières	Atelier vannerie (Amusaté é Boujaté)	Salle des associations Grozon
7 décembre 12h	Repas offert par le CCAS	Matras
11 décembre 12h	Repas des anniversaires pour les membres du Club l'Eglantier	Le Saint Barth
14 et 21 décembre de 14h30 à 16h30	Atelier Loisirs créatifs (Amusaté é Boujaté)	Salle des associations Grozon
14 décembre 20h	Projection des films de l'Ardéchoise (Amusaté é Boujaté)	Matras
Date à préciser, en décembre	Atelier «Apprendre à préparer son foie gras». (Avec Richard Sauret Chambon, A&B)	Salle des associations Grozon
10 et 17 janvier 25 11 et 18 janvier 25 journées entières	Atelier vannerie (Amusaté é Boujaté)	Salle des associations Grozon
15 février 2025	Concert (Amicale Laïque)	Chateau de Grozon
20 mars	Carnaval (Amicale Laïque)	Ecole et ???

Pour davantage d'informations, ou suivre plus régulièrement ce qui se passe à Saint-Barthélemy-Grozon, voir le site :
« www.saintbarthelemygrozon.fr »

